

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL
MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2022

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 18

Convocation du :
08/11/2022

PRESENTS : Mmes DEPIERRE Maire, REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, Mme BRIOT GAIDIOZ, Adjoints, MM. TAUBATY, FANTOLI, Mmes BAILLY, LAMY, BOUDRY, MM. CHUARD, MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

M. LECOQ pouvoir à M. POULET
M. PETIGNY pouvoir à M. CHUARD
M. CHAZERAND pouvoir à Mme DEPIERRE
Mme GRESSER pouvoir à Mme BUGADA
Mme CALONNE pouvoir à Mme REGALDI

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MARTI François

***Décision Budgétaire
Modificative n° 2***

Budget Assainissement

Arbois Assainissement - 13001

La Maire expose à l'Assemblée,

Qu'il est nécessaire de modifier les crédits votés initialement au budget primitif,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de modifier comme suit le budget assainissement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Art - 611 - Sous-traitance générale

4 000 €

Art - 617 - Etudes et recherche

21 000 €

Total Chapitre 011 : Charges générales

25 000 €

Art - 6215 - Personnel affecté par Collectivité de rattachement

- 40 000 €

Total Chapitre 012 : Charges personnel et frais assimilés

- 40 000 €

Totaux dépenses de Fonctionnement :

- 15 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Art - 164198 - Autres remboursements

- 15 000 €

Total Chapitre 013 : Atténuation de charges

- 15 000 €

Totaux recettes de Fonctionnement :

- 15 000 €

Pour copie certifiée conforme au registre,
Arbois, le 15 novembre 2022

La Maire,

Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,

François MARTI

